

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

MERCREDI 25 FEVRIER 1976

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE •• PARAÎT MERCREDI & SAMEDI PRIX : 0,30 F

EDITORIAL (Guadeloupe)

VICTOIRE POUR LES TRAVAILLEURS DE LA BANANE

Le vendredi 20 février, aux environs de 22 heures, une explosion de joie se produisit à la Bourse du Travail de Capesterre. Quelques instants plus tard, dans les bars du quartier Brest, puis dans les rues, les travailleurs de la Banane fêtaient leur victoire. Ainsi il aura fallu que les travailleurs fassent une grève qui a duré 17 jours (du 4 au 20 février) pour obtenir d'être payés au SMIC soit 51,54F pour une journée de travail, sans aggravation des conditions de travail. C'était là la revendication essentielle. Les patrons, rappelons-le, voulaient que le travail, dans le cas où ils accorderaient le SMIC, se fasse à l'heure effective, c'est-à-dire de 6 heures à 14 heures, soit 8 heures, alors qu'actuellement c'est le principe des 6 heures payées 8 heures ou des tâches de 8 heures qui est appliqué.

Au commencement de la grève, les Butel, Dormoy et autres Déravin n'entendaient pas céder. Guild, l'inspecteur des plantations Déravin s'est même permis de dire à des grévistes qu'ils reprendront le travail quand ils auront faim, ou encore que la grève peut durer quatre mois mais que les patrons ne céderont pas.

Mais c'était compter sans la détermination des grévistes à faire aboutir leurs revendications. Et pendant 17 jours ils ont montré qu'ils n'entendaient pas rentrer la tête basse. Leurs piquets de grève ont déjoué toutes les tentatives ou presque qui ont été faites pour briser leur mouvement. Il est à signaler en effet que certains petits planteurs, pour une fois, se sont trouvés d'accord avec les gros propriétaires. Plusieurs fois des équipes de grévistes sont restées jusqu'à minuit et même toute la nuit à monter la garde contre les "saboteurs" de tous bords. Eien sûr, certains propriétaires ont coupé quelques tonnes de bananes, c'est le cas de l'ormoy à Capesterre, ils ont pu les vendre ou les expédier mais c'était dérisoire par rapport à leur production habituelle. Les Dormoy, les Butel, Déravin, Max Martin, Thionville, Métayer, la SCA, Valeau, Calard, ces capitalistes de la Banane ont cédé, parce que les travailleurs étaient unis et déterminés. Et lorsque les travailleurs le sont, il n'y a aucune force pour les vaincre.

Et dans la situation sociale explosive que connaissent les Antilles, situation caractérisée tout particulièrement par le chômage, les bas salaires et l'arrogance des capitalistes de tous les secteurs, c'est un bel exemple, riche de promesses pour l'avenir que viennent de donner les travailleurs de la Banane, un exemple et un encouragement aux exploités

PRISUNIC-CLUNY (Martinique)

Oui à la diminution du temps de travail mais sans diminution de salaires!

Les patrons de Prisunic-Cluny viennent de prendre toute une série de mesures tendant à supprimer les nombreuses heures supplémentaires auxquelles sont contraints les employés. Ainsi le total des heures de travail pour le mois ne devrait plus dépasser les 173 heures. C'est pourquoi les caissières vont désormais bénéficier d'une journée de repos par semaine, tandis que les réservistes continueront à bénéficier en alternance d'une journée une semaine sur deux, et d'une 1/2 journée l'autre semaine.

Quand on sait que certains de nos camarades et plus particulièrement les caissières dépassaient les 200 heures dans le mois, de telles dispositions ne devraient que nous réjouir. Mais tout ce remue-ménage nous permet facilement de deviner qu'il y a "anguille sous roche".

En réalité, ce que visent Rimbaud et

Cie, c'est de diminuer notre salaire. Car les patrons du commerce n'ont jamais admis l'augmentation de salaire du mois de décembre. D'autre part c'est aussi un moyen d'augmenter les tâches en faisant faire le travail de 200 heures en 173 heures.

Mais que Rimbaud sache que la paye correspondant aux 200 heures de travail est déjà à peine suffisante pour vivre. Alors, qu'il abaisse la durée du travail à 173 heures, nous sommes d'accord ! Mais qu'il nous paye le mois de 173H à la même valeur que lorsque nous faisons 200H, car c'est à peine ce qu'il nous faut pour tenir.

Nous sommes pour la diminution des heures de travail, mais sans diminution de salaire.

Nous exigeons l'embauche de nouveau personnel, afin de ne pas augmenter les tâches que nous faisons.

Lamentin (Martinique)

GRÈVE DU CLAIR-LOGIS :

GRATIA NT, UN COMMUNISTE ?

Décidément, Gratiant, maire et conseiller général du Lamentin, tient à se faire remarquer.

Le voilà en conflit aujourd'hui avec le personnel du Clair Logis, en grève contre les méthodes de la direction qu'ils estiment inadéquates et dépassées, mais aussi contre la façon dont l'établissement est dirigé et géré.

Il se trouve que Gratiant fait partie du conseil d'administration de cet établissement. A ce titre il aurait donc à se préoccuper du conflit en cours. Mais il refusait jusqu'à ces derniers temps de discuter avec les grévistes.

Ce n'est pas la première fois que Gratiant a une telle attitude envers des travailleurs qui sont en grève.

Rappelons-nous son attitude envers les travailleurs des "Eaux du Sud" lors de la grève des ouvriers du Bâtiment en 1975. Les travailleurs des Eaux du Sud avaient fait la grève par solidarité avec les ouvriers du Bâtiment. Gratiant avait alors fait appel à l'armée pour réaliser leur travail à leur place et refusé de les recevoir pour discuter des revendications qu'ils présentaient.

Là aussi Gratiant membre du conseil

d'administration des Eaux du Sud s'était comporté en véritable patron de combat.

Il n'est pas étonnant que les membres des cellules communistes du Lamentin n'aient guère été enthousiastes pour que ce soit le même Gratiant qui les représente comme candidat aux cantonales.

Il faut croire qu'au sein du PCM Gratiant a le même comportement que vis-à-vis des travailleurs des entreprises qu'il dirige. Il s'est conduit en véritable patron et passant outre les sentiments des communistes des cellules de son parti a imposé sa candidature de conseiller général.

Qu'y-a-t-il de communiste dans de tels comportements ? Nous posons la question aux travailleurs et aux communistes du Lamentin.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M-E ZOZOR
COMMISSION PARITAIRE N° 51728
RONEO DU JOURNAL : POINTE-A-PITRE
CORRESPONDANCE : G. BEAUJOUR
B.P. 214 P.A.P. / B.P. 386 F.D.F.
5ème SUPPLEMENT AU MENSUEL N° 58.

LA GALE EN GUADELOUPE

Une conséquence de l'incurie préfectorale.

La presse et FR3 accordent enfin à l'épidémie de gale en Guadeloupe sa véritable importance. Après plusieurs semaines durant lesquelles tout se passait comme s'il y avait eu de la part des autorités de véritables consignes de silence ou de minimisation systématique.

Les autorités reconnaissent enfin qu'il y a réellement épidémie! Et c'est du même coup reconnaître qu'elles ont failli à ce qui devrait être une de leurs missions essentielles : assurer à l'ensemble de la population de bonnes conditions sanitaires.

Pour l'administration préfectorale, il n'est cependant pas question d'avouer qu'elle a failli honteusement. Si l'on en croit France-Antilles (édition Guadeloupe) du 21 février, Mme Hamot-Laurent vient de déclarer "d'un ton calme : "Mais ce qu'on appelle la gale, c'est notre vulgaire grattelle; elle a toujours existé en Guadeloupe". Si cette phrase reproduite par France-Antilles a réellement été prononcée par cette personne qui, nous apprend-on, est médecin de liaison du service de santé scolaire, et qui est donc, à ce titre, l'un des responsables des conditions sanitaires d'existence de l'ensemble de la population guadeloupéenne, alors nous ne savons vraiment pas ce qui l'emporte le plus chez tous ces gens-là, entre le cynisme, l'irresponsabilité ou le mépris de la population. Pas n'importe quelle catégorie de la population d'ailleurs puisque c'est toujours le journal d'Hersant qui reconnaît : "On ne signale aucun cas de grattelle dans les confortables maisons de Parnasse, de Ver-

nou ou encore de Baimbridge, tous les trois quartiers résidentiels".

De même qu'elle a révélé son incapacité en ce qui concerne la prévention de l'épidémie, la préfecture et son administration sont actuellement en train de faire la démonstration de leur totale incompétence concernant les moyens d'enrayer et de vaincre la maladie.

C'est ainsi qu'on ne trouve plus dans de nombreuses pharmacies le produit nécessaire aux soins des malades et de leurs proches. Ce produit aurait été commandé et il n'y a qu'à attendre en espérant que l'administration ne mettra pas autant de temps à le faire venir qu'elle en a mis à "découvrir" qu'il y avait épidémie. Rappelons que les premiers cas datent de novembre 75.

Alors nous disons que tout cela est un scandale!

Car bien sûr, la gale, ce n'est pas le choléra! Bien sûr on n'en meurt pas! Mais c'est une affection extrêmement pénible pour ceux qui en sont atteints. Car d'une part elle procure des démangeaisons incessantes difficilement supportables, mais d'autre part et c'est peut-être le pire, il s'agit d'une maladie qui affecte aussi moralement.

Chacun sait en effet que cette maladie est liée au manque d'hygiène et à la misère.

Alors oui! L'incurie préfectorale endosse avec cette pénible affaire une écrasante responsabilité. Et même si elle n'en a cure actuellement, tôt ou tard elle devra payer la note.

FORT-DE-FRANCE
CENTRE HOSPITALIER EN GRÈVE :
LE PERSONNEL AFFIRME SA SOLIDARITE
AVEC CEUX DE LA TRANSFUSION SANGUINE

Aujourd'hui, mercredi 25 février, devait commencer la grève de deux jours du personnel du Centre Hospitalier de Fort-de-France à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.S.T.M.

Il s'agit d'abord d'une action de protestation contre l'occupation du Centre de Transfusion Sanguine par la police, occupation décidée par la Préfecture pour essayer de briser la grève du personnel de ce centre.

De plus, les travailleurs du Centre Hospitalier défendront au cours de ce mouvement leurs revendications propres, notamment concernant le manque de personnel.

Une telle revendication va dans le sens des intérêts des malades, actuels ou à venir, et de leurs familles. Il convient donc que l'ensemble de la population réserve le meilleur accueil et le soutien le plus large au personnel gréviste.

FORT-DE-FRANCE

CAMARADE, TRAVAILLEUR?

PRENDS CONTACT AVEC COMBAT OUVRIER

A LA PERMANENCE :

40, rue Jules Monnerot-T.S.-F-de-F.

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET

VENDREDIS de 16H45 à 17H45.

- o - o -

EXTRAITS DE LA DECLARATION DES CANDIDATS DE COMBAT OUVRIER AUX ELECTIONS CANTONALES EN GUADELOUPE.

Les révolutionnaires et le Conseil Général

Pendant que la masse des travailleurs a de plus en plus de difficultés à joindre les deux bouts, il y a dans ce pays des gens qui mènent une vie de luxe et roulent sur l'or. Pendant que les entreprises refusent de donner des salaires décents aux travailleurs, il y a des millions qui s'entassent dans les coffres-forts des banques en France.

La Guadeloupe est devenue une bonne affaire où l'on voit les vautours capitalistes se jeter avidement sur les profits à réaliser.

Travailleurs,

Le bulletin de vote n'a jamais changé votre sort. Quand vous voulez une augmentation de salaire vous vous mettez en grève. Si la grève marche bien, vous obtenez satisfaction.

Quand vous n'avez pas de travail, aucun conseiller de droite ou de gauche n'a jamais pu vous en procurer.

Quand vous achetez vos commissions dans les boutiques vous constatez que la vie augmente tous les jours. Aucun conseiller ne peut rien faire contre cela non plus. Moi, pas plus que les autres, je ne pourrai rien faire au Conseil Général pour changer votre sort. Mais il y a une action positive qui peut être faite au Conseil Général, c'est de surveiller tout ce qui se trame dans cette assemblée entre les politiciens et la Préfecture contre les travailleurs. Un révolutionnaire au Conseil Général pourra y être "à la fois les yeux et les oreilles" des

travailleurs. Ce qui permettra de démasquer un certain nombre de gens qui se présentent comme les défenseurs des travailleurs.

Un conseiller révolutionnaire pourra en toute circonstance se faire le porte-parole des travailleurs et faire entendre leur voix dans l'opinion publique.

Il lui sera possible de rendre plus difficile l'action des forces de répression contre les travailleurs en dénonçant publiquement cette action, en mobilisant contre elle l'opinion publique. C'est la seule action possible d'une certaine efficacité, que peut avoir un conseiller général.

Elle n'est pas négligeable. Mais les seuls à pouvoir et à vouloir la mener sont les révolutionnaires. Car les autres depuis des années ne font que se complaire dans une opposition respectueuse vis-à-vis de l'administration coloniale. Aucun de ces conseillers n'est en réalité décidé à lutter vraiment contre l'administration et contre l'exploitation. Aucun d'entre eux n'est décidé à appeler les travailleurs à se mobiliser et à faire confiance à leur capacité de lutte pour changer leur sort.

Nous révolutionnaires, nous disons la vérité aux travailleurs. Nous disons que les véritables changements ne seront possibles que lorsque la grande masse des travailleurs aura compris qu'elle doit prendre ses problèmes en main et décider de lutter pour mettre fin à l'exploitation et à toutes les formes d'injustice et d'oppression.

Camarades ouvriers, travailleurs de

toutes les professions, petits artisans, petits commerçants, vous devez soutenir ceux qui défendent une telle politique. Car c'est la seule politique qui soit conforme à vos intérêts.

Vous devez fortifier ceux qui luttent pour la liberté, pour le socialisme, ceux qui luttent pour faire disparaître la misère et l'exploitation de l'homme par l'homme.

Camarades travailleurs,

même si je suis pas élu, si vous êtes nombreux à voter au premier tour pour un candidat qui est présenté par Combat Ouvrier, un candidat opposé aux riches et à l'administration coloniale, vous aurez montré à tous ces gens là que vous êtes mécontents.

Vous leur aurez donné un avertissement. Et soyez sûrs qu'ils comprendront bien la signification des votes qui se seront portés sur mon nom.

AUX ABYMES (2ème canton)

Votez Max CÉLESTE

A SAINTE-ROSE (1er canton)

Votez Rita DAHOMAY